

Propositions NAO 2023

Paris, le 05 mai 2023

La CFTC est lucide quant aux résultats financiers de la société pour l'année 2022. L'année 2023 sera sans doute une année compliquée (hausse des coûts de l'énergie...) avec des objectifs ambitieux.

Dans le contexte actuel d'inflation et avec le rapprochement avec ADEO, les salariés attendent un message fort de l'entreprise. Il est nécessaire qu'elle récompense leur fidélité et les efforts qu'ils font chaque jour dans leur métier. Il est aussi nécessaire que l'entreprise aborde les enjeux écologiques et sociétaux de demain.

La CFTC demande donc :

Pouvoir d'Achat

- L'augmentation des cadres Réseau et Siège et du collège Maîtrise du Siège de 6 % (RM augmentation du salaire cible de 6 %).
- La revalorisation du salaire des magasiniers : Salaires minimums indexés sur le SMIC en fonction de leurs évolutions.
- Afin que l'entreprise récompense la performance commerciale des vendeurs et adjoints, nous demandons la mise en place de primes ou d'augmentation du pourcentage de rémunération du CA Pose en fonction de paliers définis.
- La création d'une Prime objectif sur le poids CA chantier magasin pour tous les collaborateurs du magasin. Soit mensuelle, soit trimestrielle.
- La création d'une Commission Expertise et Qualité Pose afin de définir la reconnaissance et l'expertise des poseurs chez Saint-Maclou mais aussi définir les critères conduisant à une Prime Qualité
- Le maintien et la valorisation de la prime PPV (Prime Partage de la Valeur ex PEPA) de 250 € et 400 € suivant salaire
- L'augmentation de la valeur des Tickets/cartes Restaurants selon dispositions légale
 2023 (participation employeur passée à 6,50 € contre 5,69 € auparavant)

RSE

La CFTC demande la création et mise en place d'une commission RSE mixte (composition à définir pour une collaboration entre les OS et le référent RSE de l'entreprise) afin d'aborder les enjeux climatiques, énergétiques et adapter l'entreprise aux défis de la transition écologique et aux transformations nécessaires sur notre impact environnemental.

Cette commission pourrait aborder les thèmes tels que :

- Les forfaits mobilités pour les salariés
- L'octroi de jours supplémentaire de congés d'ancienneté
- La revalorisation des modalités de calcul de l'indemnité de départ à la retraite
- L'attribution de jours de congés exceptionnels aux femmes : jours endométriose, jours pour PMA...

Nous souhaitons ouvrir le dossier de négociations de la politique salariale des salariés, Siège et Réseau comme vous l'aviez évoqué et accepté lors des dernières NAO, en particulier la révision des contrats Adjoints RM et Vendeurs.

Jacques MAZENS Éric PERREAU Jan-José MALIN Délégués Syndicaux CFTC TSM